

**REUNION DU COMITE DE QUARTIER SOEIX/BAGER**  
**12 juin 2017 – 20h30 – Ancienne école**

Etaient présents : M. Joseph HOURAT, Mme Odile LABAT, Mme Cathy DESIRE, M. Jacky POEY-GAROT, M. Jacques PEDEFLOUS, Mme Béatrice ATHERET, Mme Nicole AZNARES, Colonel BRIOULET du SDIS d'Oloron. M. C. YVART

Pour la municipalité : Mme Rosine CARDON, conseillère municipale, M. LARROUCAU, Directeur des services techniques.

**Les retours des demandes précédentes ( 13 mars 2017) sont en annexe.**

**-le défibrillateur**

Il est posé sur le mur de l'église. Peu de personnes ont suivi la formation assurée par les pompiers pour savoir l'utiliser. Il serait dommage que ce dispositif destiné à sauver des vies puisse rester inutilisé, en cas d'arrêt cardiaque d'une personne, simplement parce que dans son entourage, personne n'a voulu consacrer deux heures à connaître le fonctionnement (très simple) de cet appareil, ce serait condamner, à coup sûr, la personne en difficulté. Le comité relancera l'invitation à participer à une nouvelle session de formation. Le colonel Brioulet confirme que les pompiers d'Oloron animeront cette nouvelle session.

**- source Ste-Lucie**

Les services techniques sont venus étudier la faisabilité de la rénovation et de l'implantation de la fontaine du château actuellement délocalisée au Parc Pommé. La remise en eau de la fontaine n'est pas assurée à cause du faible débit de la source et du manque de pression, mais elle sera tentée. Il est acquis que l'assèchement du bassin sera effectué.

**- voirie**

—entretien des voies publiques

M. LARROUCAU assure que cet entretien est programmé au rythme d'un passage de la balayeuse toutes les trois semaines, ce qui n'est pas le cas.

—Mme V. CAMPAGNE, responsable des espaces verts propose la création d'une « commission espaces verts » à Soeix.

—L'acacia de la Taoulère qui menace de tomber.

—Le propriétaire du terrain ne semble pas avoir été identifié de manière sûre. La lecture du cadastre devrait lever le doute.

—Vitesse des véhicules dans la traversée de l'agglomération sur la RD 238. La pose d'un tachymètre pédagogique sera demandé aux services départementaux

Envisager de créer des obstacles pour rendre moins fluide la circulation par la pose d'écluses ou de plateaux. Le Conseil départemental doit valider.

—Le revêtement du chemin Lacamiasse se dégrade et de nombreux trous sont en formation.

—Le mur de pierres séparant la RD 238 et le terrain de l'EDF à la sortie de l'agglomération en direction d'Eysus a été bien refait. Le comité souhaite que le mur de pierres face au bois de Bouderon soit refait de même.

—**Passage de l'arrecq derrière chez Mme Duque.** Une étude sera faite par les services techniques.

**—Réduction de la consommation d'énergie électrique.**

Les lampadaires-boules du lotissement seront remplacés. M. Larroucau propose de tester des dispositifs à détecteur de mouvement qui déclenchent l'allumage lors du passage de piétons ou de voitures.

Il pourrait être envisagé de réduire l'intensité lumineuse des lampadaires à partir d'une certaine heure de la nuit, ou de n'en allumer qu'un sur deux, mais pas d'éteindre complètement l'éclairage public, ceci pour une question de sécurité.

**—croix de Soeix**

Sa remise en place devrait être effectuée dans les jours qui viennent.

**—l'église**

Le budget général ne prévoit pas de financer des travaux en 2017. Ils sont repropoés au budget 2018 à hauteur de 140 000 €. Le comité propose de scinder ces travaux en deux.

1/ les travaux urgents de sauvegarde et de conservation du bâtiment

2/ les travaux d'aménagement pour permettre l'accueil du public et rendre sa fonction culturelle à l'édifice. Pourrait-on envisager de traiter séparément ces deux groupes de travaux, ce qui permettrait d'étaler dans le temps les sommes à y consacrer.

Le tableau accroché derrière l'autel, représentant Ste-Lucie portant ses yeux dans un plat a été retiré depuis 4 ou 5 ans pour « restauration », il en est de même pour les douze stations du chemin de croix. Le comité aimerait que le service patrimoine s'assure de leur présence et de leur mise en sécurité pour un retour en place le plus rapide possible.

- **cimetière**

son agrandissement n'est pas envisagé, plutôt une reprise des emplacements des tombes abandonnées, dites « en déshérence ».

–**Dépôt d'ordures** sur le chemin et plage de mise à l'eau des embarcations près du canal

Mme Labat signale que des personnes utilisent les bords du canal pour pique-niquer et laissent les lieux couverts de déchets. Peut-on empêcher qu'ils y accèdent ?

Le terrain appartient à l'EDF et il est impossible de prendre l'initiative de barrer ce chemin.

- **maison de quartier**

Mme F. TOULOUSE propose une animation de quartier dans un local de Soeix, autour de jeux de société où autres activités à déterminer par les habitants, 2 heures par semaine (à discuter). Le local pourrait être le bureau de vote à l'école. Ces bâtiments étant gérés par le Centre Nautique, une étude plus précise des charges (électricité, assurance) doit être menée à la lecture de la convention de mise à disposition.

Une réunion des habitants de Soeix intéressés pourrait être envisagée.

Fin de la réunion du comité de quartier à 23 heures.

Le Comité de Quartier remercie Monsieur Jean-Marc Larroucau, Directeur des services techniques de la mairie, d'avoir bien voulu assister à cette réunion du comité. Cela a permis d'obtenir immédiatement des renseignements et informations à la meilleure source.

**Prochaine réunion Lundi 11 septembre 2017 - 20h30 – ancienne école de Soeix**